



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

3 juillet 2015

### **Réouverture provisoire d'une structure d'accueil pour requérant(e)s d'asile aux Collons/Vex**

**(IVS).- Face à l'augmentation imprévisible du nombre de demandes d'asile déposées par des requérants en Suisse, le canton du Valais doit prendre des mesures d'urgence. Le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) rouvrira provisoirement, du 15 juillet au 15 novembre 2015, un hébergement collectif de 50 places aux Collons (Auberge de l'Ours) sur la commune de Vex. Le Département avait déjà loué cet établissement durant six mois en 2011 et en 2014.**

Sur la base des prévisions en fin d'année 2014 du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), l'Office de l'asile du Canton a entamé en mars 2015 des démarches pour l'ouverture du centre des Mayens-de-Chamoson disposant de 90 places. Compte tenu de l'augmentation du nombre de personnes attribuées mensuellement au Valais, cette mesure s'avère être insuffisante.

En effet, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) a annoncé le 23 juin dernier que les attributions aux cantons allaient être augmentées immédiatement pour atteindre entre 900 et 1'000 personnes par semaine. De janvier à mai 2015, environ 50 personnes ont été attribuées mensuellement au Valais. Pour le seul mois de juin, il s'est vu confier 191 requérants d'asile. Pour les prochaines semaines, le canton doit donc s'attendre à environ 40 nouvelles arrivées par semaine, soit un nombre beaucoup plus important que celui des départs.

La structure provisoire de l'Auberge de l'Ours accueillera une cinquantaine de personnes (des familles et des célibataires). Les requérant(e)s bénéficieront de cours de langue et de programmes d'occupation. Un encadrement administratif, social et sécuritaire sera assuré comme par le passé 7 jours sur 7 par l'Office de l'asile.

La cheffe du DSSC a comme par le passé informé préalablement le président de la commune de Vex de la réouverture provisoire de ce centre.

Selon la clé de répartition de la Confédération, le Valais accueille le 3.9% des demandeurs d'asile en Suisse. Au mois de juin, le nombre total de requérants séjournant en Valais se montait à 2077 personnes.

**Personne de contact :**

***La conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten – 079 248 07 80***

